



**imagina** 2010  
EXPAND YOUR VISION

MONACO  
Grimaldi Forum  
3-5 FÉVRIER 2010

Industrie

Architecture & Urbanisme

Aménagement du territoire

Media & Entertainment



THE EUROPEAN 3D SIMULATION AND VISUALISATION EVENT

Monaco, le 4 février 2010

## COMMUNIQUE DE PRESSE

**Une nouvelle charte d'éthique et de déontologie engage les collectivités publiques et les fournisseurs d'images virtuelles 3D dans le domaine de l'aménagement du territoire.**



Monaco, Grimaldi Forum – jeudi 4 février 2010.  
Sous le Haut Patronage de S.A.S. le Prince souverain de Monaco, les représentants de collectivités publiques, d'académies,

d'associations professionnelles et d'entreprises privées ont signé une charte d'éthique et de déontologie qui concerne l'utilisation d'images et des données tridimensionnelles. Tous s'engagent à n'utiliser que des données fiables, actuelles, officielles et de qualité adéquate, dans les représentations du territoire que mettent en œuvre les collectivités publiques. La cérémonie de signature rassemblait de nombreux partenaires, membres fondateurs de la charte d'éthique et nouveaux adhérents. L'événement a eu lieu lors de l'inauguration du salon Imagina, au Grimaldi forum de Monaco qui abrite durant trois jours le rendez-vous international dans le domaine des images virtuelles tridimensionnelles.

Pourquoi une charte d'éthique de la 3D ?

La capacité de représenter le territoire en trois dimensions constitue un formidable moyen technique, d'analyse, de compréhension et de communication, au service des politiques publiques en lien avec le territoire, son aménagement, ses infrastructures et son cadre de vie. Cette évolution technique permet aux collectivités publiques de faciliter la compréhension des projets, en vue d'un meilleur niveau de concertation avec la population et les élus, notamment afin d'éviter les recours juridiques. Cela permet aussi d'améliorer la prise de décisions dans les différents projets d'aménagement.

Partenaires  
Platinum



Partenaires Gold



L'utilisateur institutionnel a besoin de données fiables et d'une précision suffisante pour une utilisation crédible des images 3D du territoire qui doivent « coller » au plus près de la réalité, sans aucun biais. Or la tentation peut être grande de vouloir montrer une réalité « plus belle que nature », pour rendre un projet plus séduisant ou pour ne pas soulever certains problèmes liés par exemple à la configuration d'un terrain ou à la présence de nuisances qui pourraient le mettre en péril.

Un cadre est désormais fixé, grâce à la charte d'éthique de la 3D, à laquelle chacun est libre d'adhérer sur la base de la bonne foi. La charte constitue à présent une référence et un dénominateur commun pour l'ensemble des intervenants du domaine de la 3D appliquée aux représentations du territoire. La charte d'éthique de la 3D concerne les collectivités publiques, les unités de recherche, les associations professionnelles et les privés (entreprises et particuliers). Ses registres sont ouverts aux adhérents qui choisissent de produire et d'utiliser des images 3D conformes, aux côtés notamment des représentants de la Suisse, de la France, du Québec et de la Principauté de Monaco.



**LES SIGNATAIRES DE LA CHARTE D'ETHIQUE:**  
**Ont signé la charte d'éthique de la 3D à Monaco, le 4 février 2010, sous l'égide de S.A.S. le Prince Albert II :**

La Principauté de Monaco, la République et Canton de Genève, la Ville de Melun, l'Institut géographique national (France), l'Ecole nationale sciences géographiques, l'Office fédéral de topographie swisstopo, l'Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise, la Société des ingénieurs et architectes (Genève), l'Association des géomètres et géomaticiens genevois, l'Ordre des arpenteurs géomètres du Québec, le SPSPM (Ville de Montréal), les sociétés Géo-Vision Avenir, Halbout Consultants, IGO, l'Ecole d'Ingénieurs de la Ville de Paris, l'Association française des Directeurs de Jardins et d'Espaces verts publics, la Fédération

française du paysage, l'Union nationale des entrepreneurs du  
paysage.